



**IMA France, Association Internationale de Gestion Financière
Section française de l'Institute of Management Accountants**

***Jean-Pierre COLLE Président d'IMA France
et le Conseil d'Administration
vous invitent à participer aux conférences techniques ...***

Calendrier des prochaines conférences :

Mardi 23 février 2010 🏨 WESTIN Paris
⇒ Les enjeux de la réforme comptable
sur les instruments financiers (IFRS 9)
▪ Isabelle Andernack - Directeur Technique Fiducial Audit
▪ Philippe Foulquier - Professeur EDHEC Business School

Mardi 9 mars 2010 🏨 WESTIN Paris
⇒ IFRS 3 Révisée
▪ Emmanuel Paret - Associé KPMG
▪ Astrid Montagnier - Senior Manager KPMG

Mardi 16 mars 2010 🏨 GRAND Hôtel
⇒ Le Guide de l'Académie « L'Allocation du coût de
regroupement aux actifs et passifs de la société acquise »
▪ Frédéric Dunod - Directeur de la Consolidation et du Reporting
Externe Dassault Systèmes
▪ Alain Préel - Associé dirigeant Cabinet PTBG & Associés

Mardi 30 mars 2010 🏨 GRAND Hôtel
⇒ Norme IFRS pour les PME :
enjeux pour les entreprises françaises ;
évolution possible de la réglementation comptable européenne
▪ Jean-Charles Boucher - Associé cabinet TUILLET
Directeur de la Doctrine

Infolettre IMA France :

IMA diffuse par courriel une information régulière sur le programme des conférences. Pour recevoir cette information, communiquez vos coordonnées via le formulaire disponible sur le site, rubrique « Inscription », ou envoyez un mail à ima@ima-france.com.

Informations pratiques :

Pour vous inscrire aux conférences, IMA vous propose les moyens suivants :

- 📄 Formulaires en ligne sur le site
- ✉ Courriel & courrier en utilisant le modèle disponible sur le site ou à la fin d'IMA gazette.
- ☎ Par téléphone, du lundi au jeudi.

Votre contact : **Virginie Soler**
Courriel : ima@ima-france.com
• téléphone : 01 56 21 05 60

IMA France
100 rue de Courcelles
75849 PARIS cedex 17

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 23 février 2010

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris – 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Isabelle Andernack

Directeur Technique Fiducial Audit

Philippe Foulquier

Professeur EDHEC Business School

Thème :

Les enjeux de la réforme comptable sur les instruments financiers (IFRS 9)

Sur fonds de crise financière, la première phase de la réforme comptable relative aux instruments financiers se traduit par la publication de l'IFRS 9.

Elle va remplacer l'IAS 39, jugée unanimement trop complexe et accusée par les détracteurs de la juste valeur d'avoir amplifié la crise.

Au final, les choix retenus par l'IASB sous la pression politique du G20, des régulateurs et des lobbyistes, ne paraissent pas de nature à résoudre le principal grief : l'impact des distorsions comptables actifs-passifs sur la gestion des entreprises.

Les conférenciers estiment que la pierre d'achoppement réside dans le débat mal posé de la juste valeur.

Isabelle Andernack est Directeur Technique de Fiducial Audit.

Philippe Foulquier enseigne la finance et la comptabilité et est Directeur du Centre de recherche d'analyse financière et de comptabilité à l'EDHEC Business School

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 9 mars 2010

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Westin Paris – 3 rue de Castiglione - 75001 PARIS

Conférenciers :

Emmanuel Paret

Associé KPMG

Astrid Montagnier

Senior Manager KPMG

Thème :

IFRS 3 Révisée

La conférence sera consacrée à IFRS 3 révisée (et amendements consécutifs des autres normes) qui est d'application obligatoire pour la plupart des entreprises à compter du 1^{er} janvier 2010 et induit des bouleversements dans la comptabilité d'acquisition par rapport à la pratique antérieure.

Cette conférence permettra d'effectuer des rappels sur les principales nouveautés apportées par les nouveaux textes et surtout de faire un point à date sur l'actualité qui s'y rattache.

Les conférenciers aborderont plus particulièrement les sujets suivants lors de cette conférence :

- Rappels sur les principaux changements induits par IFRS 3 révisée : les nouveaux réflexes à acquérir.
- Points d'attention liés à la transition aux nouvelles normes (allocation des pertes aux NCI, compléments de prix liés aux regroupements antérieurs).
- Précisions apportées par l'IFRIC et l'IASB au cours de l'année 2009, et amendements en cours (notamment impacts sur la comptabilisation des entreprises associées, changement de définition des NCI).
- Principales difficultés d'application identifiées.

Emmanuel Paret est associé au sein de la doctrine comptable de KPMG Audit et Astrid Montagnier est Senior Manager KPMG

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 16 mars 2010

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel – 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférenciers :

Frédéric Dunod

Directeur de la Consolidation et du Reporting Externe Dassault Systèmes

Alain Préel

Associé dirigeant Cabinet PTBG & Associés

Thème :

**Le Guide de l'Académie
« L'Allocation du coût de regroupement aux actifs et passifs de la société acquise »**

Selon une étude de février 2009 - menée par le département Valuation & Business Modelling d'ERNST & YOUNG, des pratiques "P.P.A.", de 709 transactions de grandes entreprises, basées dans 21 pays, analysées à partir des informations financières de 2007 – le Goodwill représente encore presque la moitié (47 %) de l'allocation du prix d'acquisition à comparer à "seulement" 23 % d'actifs incorporels identifiés, dont les principaux sont les Relations clients (44 %) et les Marques (31 %).

L'évolution, très importante et complexe, des référentiels IFRS 3 et IAS 27, applicables aux regroupements d'entreprises survenus au cours des exercices ouverts après juillet 2009, devrait entraîner des changements majeurs sur les pratiques actuelles, si l'on considère que la fiabilité de l'évaluation d'un actif incorporel, du paiement probable d'un complément de prix et d'un passif éventuel sont désormais présumés dans la norme révisée et que le regroupement doit être valorisé pour 100 % de la cible avec des possibilités d'ajustements postérieurs beaucoup plus restreintes et contraignantes en termes d'impact.

Les problématiques liées à la détermination du coût du regroupement et de son allocation aux actifs et passifs de la cible sont extrêmement complexes et les enjeux de cet exercice sont déterminants en termes d'impacts sur le bilan post-acquisitions, la situation financière et les résultats futurs.

Or les normes révisées IFRS 3 et IAS 27 se bornent à décrire une succession de principes, de prescriptions et de situations, parfois complexes, sans pour autant proposer une approche méthodologique ou des solutions de nature à les éclairer.

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

Fidèle à sa tradition, le Guide de l'Académie "L'Allocation du coût du regroupement aux actifs et passifs de la société acquise", après une présentation des enjeux, propose une approche méthodologique du processus, explicite les principales problématiques et les outils à mettre en place pour évaluer et comptabiliser la transaction et en assurer le suivi et la communication financière.

Le guide présente ensuite un cas pratique inspiré d'un "cas réel" dont le but est d'illustrer, à travers des situations à caractère pédagogique, une méthodologie qui tente de couvrir de façon simplifiée, les principales problématiques de valorisation globale de la cible, de celle de ses principaux composants, du "bouclage du P.P.A.", de la "rationalisation" du Goodwill et de l'Ebit résiduel, des impacts comptables "bilan" et "résultats" de l'acquéreur et des informations requises pour la communication financière de la transaction.

PPA : Purchase Price Allocation

Alain Prél est Associé dirigeant du Cabinet PTBG ; membre des 1ers groupes de travail IAS/IFRS du CNC animés par Dominique Thouvenin et co-animateur de plusieurs groupes de travail de l'Académie sur les IFRS.

Il a également animé plusieurs conférences sur les IFRS, notamment avec Philippe Danjou sur la place financière de Strasbourg et à Caen à l'IUP Banque Assurance avec Alexis Karklins (PPA, Fair Value /Crise financière).

Frédéric Dunod est Directeur de la Consolidation et du Reporting Externe pour le Groupe Dassault Systèmes.

Il a développé dans le cadre de ses fonctions actuelles ainsi que par son expérience préalable dans un cabinet d'audit international une expérience pratique de la comptabilisation des regroupements d'entreprises.

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

PETIT-DÉJEUNER DÉBAT

Mardi 30 mars 2010

de 8h (début de la conférence) à 9h45 - Accueil : 7h45

Au Grand Hôtel – 2 rue Scribe - 75009 PARIS

Conférencier :

Jean-Charles Boucher

Associé cabinet TUILLET - Directeur de la Doctrine

Thème :

**Norme IFRS pour les PME :
enjeux pour les entreprises françaises ;
évolution possible de la réglementation comptable européenne**

Il y a un an environ, la Commission Européenne a lancé un programme de révision des Directives Comptables européennes écrites pour la première fois dans les années 1970.

Elle procède actuellement à une analyse comparative de la norme IFRS pour les PME publiée par l'IASB en juillet 2009 avec ces Directives, afin de pouvoir évaluer comment cette norme pourrait être utilisée par les PME en Europe dans un proche avenir.

Une fois la réglementation européenne modifiée, la France devra alors décider si elle autorise ou non l'utilisation de la norme IFRS pour les PME, et notamment, pour quelles entreprises et pour quels comptes (individuels ou consolidés).

Il existe donc un véritable enjeu pour les entreprises françaises, qui souhaiteraient, pour diverses raisons, adopter ce référentiel (groupes français non cotés, filiales de groupes étrangers, développement des échanges internationaux, demandes des banquiers et de certains investisseurs, ...).

La conférence permettra de dresser un panorama des principales dispositions de la norme IFRS pour PME et des sources d'écart avec les règles comptables françaises et les «full IFRS».

Jean-Charles BOUCHER est associé de Tuillet Audit, Directeur de la Doctrine.

Il est membre de l'ANC et de plusieurs commissions techniques à l'EFRAG, à la CNCC et au Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables.

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

Inscription conférence

IMA FRANCE

100 rue de Courcelles
75849 PARIS cedex 17

Nom & Prénom	
Fonction	
Entreprise	
Adresse	
CP & Ville	
Téléphone & Fax	
Mail	
Commentaires	

ADHERENT :	OUI	NON
------------	-----	-----

Souhaite s'inscrire à (aux) conférence(s) :

Date	Thème		
Mardi 23 février	Enjeux de la réforme comptable - instruments financiers	Oui	Non
Mardi 9 mars	IFRS 3 Révisée	Oui	Non
Mardi 16 mars	L'Allocation du coût de regroupement aux actifs & passifs ...	Oui	Non
Mardi 30 mars	Norme IFRS pour les PME ...	Oui	Non

Rayer les mentions OUI ou NON selon votre choix

Vous disposez également de formulaires en ligne sur le site internet d'IMA France, www.ima-france.com, nous vous remercions d'utiliser en priorité ce procédé qui permet un traitement plus rapide de vos demandes.

CONDITIONS **prix unitaire - tarifs 2010**

Adhérent

euros : 51,00 HT soit 61,00 TTC

Non affilié

euros : 90,00 HT soit 107,64 TTC

À renvoyer par courriel en 'PJ' ima@ima-france.com, ou bien par courrier.

Gazette IMA France N°105
Programme des conférences au 18 février 2010

IMA France - Adhésion 2010

Cotisation « Individuelle » Permet une inscription au tarif adhérent, par conférence	Hors Taxes 200,00 € T.V.A. 19,6% 39,20 €
Valeur TTC	239,20 euros

Cotisation « Collective » Permet trois inscriptions au tarif adhérent, d'une même entreprise, par conférence	Hors Taxes 400,00 € T.V.A. 19,6% 78,40 €
Valeur TTC	478,40 euros

Cotisation « De soutien » Permet les inscriptions illimitées au tarif adhérent, d'une même entreprise, par conférence	Hors Taxes 1 500,00 € T.V.A. 19,6% 294,00 €
Valeur TTC	1 794,00 euros

Pour information, tarifs 2010 d'inscription aux conférences :

- Tarif adhérent = 61,00 euros TTC (51,00 HT)
- Tarif non adhérent = 107,64 euros TTC (90,00 HT)

Renseignements : Virginie Soler

Courriel : ima@ima-france.com • téléphone : 01 56 21 05 60

Partie à nous retourner avec votre règlement :

Adhésion à IMA France - 100 rue de Courcelles - 75849 PARIS cedex 17		
Individuelle : 239,20 € <input type="checkbox"/>	Collective : 478,40 € <input type="checkbox"/>	De soutien : 1 794,00 € <input type="checkbox"/>

Complétez ou joindre « cartes de visites »

<i>Nom et prénom :</i>
<i>Fonction :</i>
<i>Société :</i>
<i>Adresse :</i>
<i>C.P. Ville :</i>
<i>Téléphone :</i>
<i>e-mail :</i>